

Citoyen Sujet
et autres essais d'anthropologie philosophique

PRATIQUES THÉORIQUES

COLLECTION FONDÉE PAR

Étienne Balibar

Professeur à l'Université de Paris X - Nanterre

et

Dominique Lecourt

Professeur à l'Université de Paris VII

DIRIGÉE PAR

Guillaume le Blanc

Professeur à l'Université Michel-de-Montaigne - Bordeaux III

et

Bruno Karsenti

Directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales

B28
2011

Citoyen Sujet
et autres essais
d'anthropologie philosophique

Ouvrages du même auteur

- 1965 : *Lire le Capital* (en collaboration avec L. Althusser, P. Macherey, J. Rancière, R. Establet), Éditions François Maspero, Paris (3^e édition, Presses Universitaires de France, collection « Quadrige », 1996)
- 1985 : *Spinoza et la politique*, Presses Universitaires de France, Paris
- 1988 : *Race, Nation, Classe* (en collaboration avec I. Wallerstein), Éditions La Découverte, Paris (2^e édition, 1997)
- 1993 : *La philosophie de Marx*, Éditions La Découverte, collection « Repères », Paris
- 1997 : *La crainte des masses. Politique et philosophie avant et après Marx*, Éditions Galilée, Paris
- 1998 : *Droit de cité. Culture et politique en démocratie*, Éditions de l'Aube (réédition augmentée, 2002, Presses Universitaires de France, collection « Quadrige »)
- 1998 : *Identité et différence. Le chapitre II, xxvii de l'Essay concerning Human Understanding de Locke. L'invention de la conscience*, Éditions du Seuil
- 2001 : *Nous, citoyens d'Europe ? Les frontières, l'État, le peuple*, Éditions La Découverte
- 2002 : *Spinoza. Il transindividuale*, Edizioni Ghibli, Milan
- 2003 : *L'Europe, l'Amérique, la Guerre. Réflexions sur la médiation européenne*, Éditions La Découverte, Paris
- 2007 : *Très loin et tout près. Petite conférence sur la frontière*, Éditions Bayard
- 2010 : *Violence et civilité. The Wellek Library Lectures 1996 et autres essais de philosophie politique*, Éditions Galilée
- 2010 : *La proposition de l'égaliberté. Essais politiques 1989-2009*, Presses Universitaires de France
- 2011 : *French Philosophy after 1945* (anthology and introductory essay) (en collaboration avec John Rajchman et Anne Boyman), The New Press, New York

ISBN 978-2-13-052002-3
ISSN 0753-6216

Dépôt légal – 1^{re} édition : 2011, septembre

© Presses Universitaires de France, 2011
6, avenue Reille, 75014 Paris

SOMMAIRE

Avant-propos – Après la querelle 1

Ouverture

CITOYEN SUJET

Réponse à la question de Jean-Luc Nancy :
« qui vient après le sujet ? » 35
ANNEXE — *Subjectus/subjectum* 67

Première partie

« NOTRE VRAI MOI N'EST PAS TOUT ENTIER EN NOUS »

1 — « *Ego sum, ego existo* » : Descartes au point d'hérésie 87
2 — « *My self* », « *my own* » : variations sur Locke 121
3 — Aimances de Rousseau : sur *La Nouvelle Héloïse*
comme traité des passions 155
4 — De la certitude sensible à la loi du genre :
Hegel, Benveniste, Derrida 183

Deuxième partie

ÊTRE(S) EN COMMUN

5 — <i>Ich, das Wir, und Wir, das Ich ist</i> : le mot de l'esprit	209
6 — Le moment messianique de Marx	243
7 — <i>Zur Sache selbst</i> . Du commun et de l'universel dans la <i>Phénoménologie</i> de Hegel	265
8 — Les hommes, les armées, les peuples : Tolstoï et le sujet de la guerre	295
9 — Le contrat social des marchandises : Marx et le sujet de l'échange	315

Troisième partie

DU DROIT – À LA TRANSGRESSION

10 — Juger de soi-même et des autres (sur la théorie politique de l'individualisme réflexif)	345
11 — Crime privé, folie publique	359
12 — L'invention du surmoi : Freud et Kelsen 1922	383
13 — Blanchot l'insoumis (à propos de l'écriture du <i>Manifeste des 121</i>)	435

Fermeture

MALÊTRE DU SUJET

Universalité bourgeoise et différences anthropologiques	465
Index des noms	517
Table des matières	523

Avant-propos

Après la querelle

Le présent ouvrage voit le jour après avoir été annoncé plusieurs fois par l'éditeur qui l'avait accepté il y a près de vingt ans, et que mes promesses non tenues ont dû souvent exaspérer, bien qu'il n'en montrât rien, et ne se soit jamais lassé de m'en demander la livraison. Je lui en suis profondément reconnaissant, car il n'est pas certain que sans cette constance d'intérêt et d'amitié j'aurais persévéré dans mes intentions, en dépit des stimulations que je retirais de diverses rencontres et collaborations. Ma reconnaissance n'est pas moindre envers Bruno Karsenti et Guillaume Le Blanc qui, en prenant la direction de la collection « Pratiques Théoriques », ont aussitôt souhaité me voir revenir comme auteur là où j'avais été essentiellement lecteur¹.

Évidemment, pendant tout ce temps, la conception et le contenu du livre ont évolué, même si le point de départ et la méthode de sélection des essais qui le composent sont restés, pour l'essentiel, identiques. J'avais toujours voulu assembler des études autonomes, au besoin réécrites, et à l'occasion produites en vue de cet usage, selon un ordre d'intelligibilité et de complémentarité, de façon à éprouver, compliquer, rectifier les hypothèses proposées dans l'essai dont j'étends le titre à tout l'ensemble : *Citoyen-Sujet*, et à en dégager les conséquences pour notre compréhension des bouleversements que la modernité a produits dans le champ de l'anthropologie philosophique. Aujourd'hui,

1. Michel Prigent est mort le 19 mai 2011. Il n'aura donc pu voir publié l'ouvrage qu'il n'avait cessé de m'encourager à achever. Je le dédie à sa mémoire, en souvenir de longues années de collaboration, de confiance et d'amitié.

bien sûr, j'ai le sentiment d'avoir multiplié les questions plutôt que produit des réponses incontestables. Mais j'espère aussi avoir clarifié certains présupposés, produit quelques savoirs, et – par la progression que j'ai construite – mieux dégagé les enjeux de ce qui, au départ, relevait essentiellement d'une intuition. Il me faut donc, pour commencer, dire ici quelques mots de ce point de départ, de l'ordre que j'ai adopté, et de la façon dont je reformulerais aujourd'hui la question posée.

J'attache une grande importance, et un grand prix, au fait que, comme l'indique son titre complet, mon essai « Citoyen Sujet. Réponse à la question de Jean-Luc Nancy : qui vient après le sujet ? » ait été conçu comme une réaction aux formulations d'un autre, plutôt que comme une élaboration entièrement autonome. Cela ne tient pas seulement aux souvenirs d'amitié et de travail qu'il évoque aujourd'hui pour moi. Mais, plus objectivement, au fait que la question lancée par Nancy à un ensemble de philosophes français de plusieurs générations et d'orientations diverses, dans l'esprit des concours et des consultations du XVIII^e siècle, permettait à la fois de ponctuer un *moment* théorique, et de décaler les *formulations* reçues d'une querelle obsédante¹. On peut bien dire en effet que la « critique des philosophies du sujet » (ou plus précisément du *sujet originnaire*, référé à une lignée idéale reliant les énoncés de Descartes, de Kant et de Husserl) avait constitué le point de rencontre (mais aussi de friction) entre des discours relevant d'une déconstruction phénoménologique (ou post-phénoménologique) de la « métaphysique » du fondement, d'un « décentrement » structuraliste des données immédiates de la conscience, et d'une critique marxiste, freudienne, ou nietzschéenne des « illusions » que recouvre sa prétention de vérité². Mais par son énoncé paradoxal (« qui vient après le

1. La question de Nancy suivie des réponses de Badiou, Balibar, Blanchot, Borch-Jacobsen, Courtine, Deleuze, Derrida, Descombes, Granel, Henry, Lacoue-Labarthe, Lyotard, Marion, Rancière, a paru en français dans *Cahiers Confrontation*, Cahier 20, Aubier, 1989, et en anglais (ajoutant des textes de S. Agacinski, D. Franck, L. Irigaray, S. Kofman, E. Levinas) dans E. Cadava, P. Connor, J.-L. Nancy, *Who Comes after the Subject?*, Routledge, 1991. On lira une référence à la « scansion » représentée par ce débat, sous la plume de Jean-François Courtine, en ouverture du dossier « Moi qui suis le sujet » publié par *Les Études philosophiques* (janvier 2009-1). Pour une autre caractérisation du sens de cette « convention » philosophique et de la question même qui l'a suscitée, cf. Gayatri Chakravorty Spivak, *A Critique of Postcolonial Reason. Toward a History of the Vanishing Present*, Harvard University Press, 1999, p. 27-29.

2. Voir mon essai : « Le structuralisme : une destitution du sujet ? », in *Revue de Métaphysique et de Morale*, n° 1, janvier 2005, également disponible sur le site du CIEPFC : <http://ciepfc.fr/spip.php?article35>.

sujet ? »), dont on verra que je relevais d'emblée (comme d'autres participants) le caractère intentionnellement sophistiqué, Nancy coupait court aux tentations de *remplacer* un « paradigme » par un autre (ou une « positivité » par une autre), en croyant venu le moment de célébrer des enterrements et des naissances, et de passer linéairement d'une philosophie « du sujet » à une philosophie « sans sujet ». Il ne concédait rien aux formulations réactives, qui s'employaient alors (et s'emploient toujours) à défendre le sujet « menacé » (ou à le restaurer) sous l'une ou l'autre de ses identités théorico-pratiques absolutisées (la conscience, la personne, l'individualité, la responsabilité, la *praxis*, le *dasein*, la liberté, le *conatus*, le pouvoir, l'*agency*, l'affect, le corps, et même la chair...), en liaison plus ou moins étroite avec les valeurs de l'*humanisme* (et, de façon généralement plus embrouillée, avec l'énonciation de la question philosophique directrice comme « question anthropologique »)¹. Mais il montrait et même démontrait deux choses : d'une part, que la critique de la « souveraineté du sujet » (à ses yeux essentiellement une catégorie de la métaphysique, mais on en dirait autant, *mutatis mutandis*, à partir d'une critique de l'idéologie juridique ou psychologique) est une tâche infinie, pour ne pas dire impossible, dans la mesure où elle ne peut s'accomplir que par l'énonciation (ou la nomination) d'une fonction de « dépassement » de la subjectivité qui en reproduit la figure d'imputation ou d'autoréférence (même si elle la déplace ou la travestit)² ; d'autre part, que cette critique a toujours déjà commencé au cœur des définitions et des institutions de la « subjectivité du sujet » (ou, comme disait Heidegger, de sa « subjectité », *Subjektheit*)³, parce que ces définitions et institutions sont essentielle-

1. Deux exemples seulement de ces productions réactives (ce qui ne veut pas dire dénuées de talent ou d'enseignements), datant de la même période : Manfred Frank, *Die Unhintergebarkeit von Individualität* (1986) (trad. fr. *L'ultime raison du sujet*, Actes Sud, 1988) ; Alain Renaut : *L'ère de l'individu. Contribution à une histoire de la subjectivité*, Gallimard, 1989.

2. *Aufhebung*, dirait Hegel, ou « relève » dirait Derrida : Nancy se contentait d'inscrire le mot « après », en l'affectant d'un point d'interrogation qui, convenablement entendu, la contestait de l'intérieur : gommé dans le titre des *Cahiers Confrontation* (cit.), il subsiste et même triomphe dans le volume anglais (Routledge, cit.).

3. Sur les origines médiévales de ces variantes, cf. les analyses d'Alain de Libera (*Archéologie du sujet* : I. *Naissance du sujet* ; II. *La quête de l'identité*, Paris, Vrin, 2007 et 2008), qu'il avait magistralement esquissées dans sa contribution à notre article commun pour le *Vocabulaire européen des philosophies*, dont je donne ci-dessous un extrait. Partant du problème que pose le passage de l'*hypokeimenon* grec au *subjectum* latin, de Libera reconstruit toute la concurrence entre la lignée aristotélicienne centrée sur le rapport forme-matière dans l'individuation et la lignée augustiniennne centrée sur la certitude intérieure et l'analogie entre personnes humaines et divines, dont il poursuit les

ment instables, traduisant non pas une affirmation ou une négation, une *thèse* (de la conscience, de l'existence, de la *praxis*, de l'identité personnelle), mais une *question* sans réponse univoque, dont le projet critique lui-même fait partie. De sorte que la seule forme sous laquelle on peut se proposer *philosophiquement* de remettre en question le dogmatisme de la subjectivité consiste à produire en son sein des différences constitutives, des écarts sans réduction ou des disjonctions sans synthèse, et ainsi à exhiber les points d'hérésie et les impossibilités d'une histoire, qui finiront (mais quand ? comment ?) par la rendre méconnaissable et la porter au-delà d'elle-même.

Je dois avouer ici que cette façon rusée de relancer la question de la critique du « sujet constituant », venant après d'autres qui avaient marqué notre génération, me troubla profondément et, dans un premier temps, me mit dans l'impossibilité de réagir, tout particulièrement en reproduisant ou en prolongeant la « non réponse » à laquelle, en un sens, me préparaient les travaux d'école philosophique auxquels j'avais été associé de longue date (et qui eût sans doute oscillé entre des formules comme : *avant* le sujet doit toujours déjà « opérer » la structure, ou « s'effectuer » le procès)¹. Lorsque je finis par émettre une réponse : « *après le sujet vient le citoyen* », qui à bien des égards n'était qu'un retournement de la question, je m'aperçus qu'elle m'avait transporté en terrain inconnu (même si les termes dont je m'étais servi avaient toutes les apparences de la familiarité)². Ainsi qu'on le verra ci-après, outre

conséquences jusqu'aux débats de la philosophie analytique et du cognitivisme contemporain.

1. Parmi les références communes à toute cette « critique de la subjectivité » classique, il faut au moins citer la phrase de Cavallès, *Sur la logique et la théorie de la science* (écrit en 1943, publié en 1947) : « Ce n'est pas une philosophie de la conscience mais une philosophie du concept qui peut donner une doctrine de la science », et les articles de Canguilhem : « Qu'est-ce que la psychologie ? » (1956, réédité dans *Études d'histoire et de philosophie des sciences*, 1968) ; « Mort de l'homme ou épuisement du cogito ? » (*Critique*, n° 242, 1967), entre lesquels se situe le « Freud et Lacan » d'Althusser (1964-65, réédité dans *Écrits sur la psychanalyse*, Stock-IMEC, 1993), où sont comparées les critiques de l'*homo psychologicus* et de l'*homo economicus*. Sans doute aussi, éclairé rétroactivement par Deleuze, l'essai de Sartre sur « La transcendance de l'ego » (1934). Cf. les études rassemblées par P. Cassou-Noguès et P. Gillot, *Le concept, le sujet et la science*. Cavallès, Canguilhem, Foucault, Vrin, 2009.

2. Nancy tenait en réserve sa propre « réponse » : « l'être en commun », horizon d'une ontologie du « nous autres » (cf. *Être singulier pluriel*, Galilée, 1996). Je compte y revenir, en la confrontant à d'autres pensées du « commun » et du « communisme » (dont une part essentielle, en France et au-delà, procède de la *rencontre* entre Nancy et Blanchot, qui donna lieu en 1983 à deux livres entrelacés : *La communauté désœuvrée*, et *La communauté inavouable*). Mais je n'ai pu m'empêcher de détourner, pour intituler la deuxième partie de ce recueil, centrée sur le développement et les antithèses du *Ich, das*

l'ébauche d'une rectification des évidences au moyen desquelles, dans la trace de Kant, de Hegel, de Heidegger (mais aussi des historiens de la philosophie qui avaient été nos professeurs : Alquié autant que Guerault), la « constitution philosophique du sujet moderne » était rapportée à l'invention cartésienne (ou, de façon plus historiciste, à la révolution culturelle dont Descartes aurait été par excellence le porteparole), cette réponse se fondait sur un triple jeu d'hypothèses dans lesquelles se mêlaient à chaque fois, inextricablement, les questions d'une philologie, d'une politique, et d'une philosophie de l'histoire :

1) Je soutenais qu'il y avait eu *quiproquo* (mais *quiproquo* non arbitraire, fondé sur la présence, au cœur de la philosophie occidentale et – comme dirait Vincent Descombes – des « institutions [de son] sens », d'un *jeu de mots objectif*, relevant de la matérialité de l'écriture et du jeu des appareils de pensée) entre deux étymologies du « sujet » : celle qui en dérivait la fonction métaphysique d'une ontologie et d'une grammaire (le *subjectum*), et celle qui en rapportait le nom à la longue histoire du rapport de souveraineté (le *subjectus*). Non que la première dérivation fût sans importance, ou sans pertinence, mais elle ne pouvait ni occulter la seconde, ni *a fortiori* se substituer à elle, sauf à rendre inintelligibles les termes dans lesquels la modernité avait formulé la question de la liberté, et les raisons pour lesquelles elle l'avait implantée au centre de sa réflexion sur « l'être du sujet ». Je me proposais donc de commencer à tirer les fils d'une généalogie du *subjectus-subditus*, allant des figures de son « assujettissement » à celles de son émancipation, paradoxalement pensée comme une « subjectivation »¹.

2) Je posais que, dans la tradition européenne à laquelle – à tort ou à raison – on nous a appris à conférer une signification plus que provinciale, l'antithèse *juridique et politique* de la fonction « subjective »

Wir, und Wir, das Ich ist hégélien, une expression qui vient, en fait, de Nancy : « Êtres (en commun) ». Je dis détourner, mais l'écart n'est pas si grand, car Nancy ne me semble jamais avoir cessé de méditer Hegel et de dialoguer avec lui sur ce point (cf. son *Hegel : l'inquiétude du négatif*, Hachette Littératures, 1997).

1. L'antithèse assujettissement-subjectivation insiste chez Foucault, mais caractérise toute la philosophie française de la deuxième moitié du XX^e siècle, dont l'un des fils conducteurs est ce qu'on pourrait appeler la problématique des « modes de sujétion » : cf. ci-dessous *Subjectus/subjectum*. Dans un travail très intéressant, en partie inspiré par les analyses de Judith Butler (*The Psychic Life of Power*, 1997), Yoshiyuki Sato a mis cette insistance en relation avec l'omniprésence du concept de « résistance », dont on voit bien les connotations historiques dans la période considérée (*Pouvoir et Résistance : Foucault, Deleuze, Derrida, Althusser*, Éditions L'Harmattan, 2007). Je suggérerai pour ma part une dualité de la résistance et de la transgression, ce qui m'amène, on le verra, à conférer une signification cruciale aux formulations de Blanchot dans différents contextes.

avait été représentée par la figure (ou plutôt *les figures* successives) du *citoyen*, et par la « constitution de citoyenneté » (*politeia, civitas*)¹, dans la mesure où elle opérait une *réduction de verticalité* qui met les instruments du pouvoir et de la loi *au niveau de la communauté* (idéalement au moins, mais cette idéalité peut, comme dirait Marx, « s'emparer des masses », et ainsi engendrer des effets matériels). Plus exactement elle les transforme en instruments immanents à la « concitoyenneté » (et le cas échéant en armes offensives ou défensives) : car, si conflictuelle que soit cette communauté des citoyens (et même d'autant plus qu'elle est conflictuelle, et que la « reconnaissance » y est le résultat d'une lutte), c'est toujours de façon essentiellement horizontale, par l'effet d'une procédure réciproque, que les individus ou les collectifs dont elle se compose se « confèrent » mutuellement une égale liberté².

3) Mais je posais également (et c'était, au fond, le ressort de la thèse philosophique que je cherchais à formuler, en même temps que le germe de beaucoup de difficultés à venir) que le rapport du « sujet » au « citoyen » (bien qu'il soit certainement travaillé en permanence par un *conatus* d'émancipation, qui le relance et le porte historiquement plus avant, ou plus « après ») ne saurait se concevoir comme une succession linéaire ou comme une transformation téléologique : ce qui veut dire en particulier que la forme de l'*Aufhebung* dialectique, qu'elle soit hégélienne ou marxiste, qui entretient évidemment avec lui une relation privilégiée dans l'histoire des idées comme dans celle des institutions et des formations sociales, en est plutôt une *interprétation* qu'une *explication*. Il me semblait que cette grande « relève » se caractérisait à la fois par son *irréversibilité* et par son *incomplétude*, ce qui veut dire inachèvement, précarité et insuffisance. Je posais que le *subjectus* dont la sujétion verticale est remise en question par la concitoyenneté des citoyens ne cesse de « revenir » en son sein, non seulement du fait que

1. Une des données que je ne prenais pas assez en compte dans cette formulation est le *dédoulement* interne de cette catégorie, qui ne tient pas seulement aux références à la fois grecques et romaines, mais au fait que, par-delà cet écart historique, à même la *langue* qui nomme les institutions, insiste une alternative dans la représentation du lien des « sujets » à la « communauté », comme l'a montré Benveniste : « Deux modèles linguistiques de la cité », in *Problèmes de linguistique générale*, II, Gallimard, 1974, p. 272-280.

2. Je rejoignais ainsi la « proposition » qu'au même moment je tentais aussi d'inscrire au centre (mobile, problématique, contesté) des revendications et des extensions de la citoyenneté à l'époque moderne : cf. « La proposition de l'égaliberté » (1989, rééd. in *La proposition de l'égaliberté*, PUF, 2010).

les modalités de la sujétion sont multiples, tenaces, plastiques, irréductibles à un modèle ou une institution uniques, mais du fait que – comme l'avait admirablement vu Rousseau – la citoyenneté est un « double rapport », dans lequel les citoyens se lient entre eux selon deux modalités simultanées, dont l'une affirme leur souveraineté collective (et donc, comme on a pu le soutenir à bon droit, transfère la souveraineté à un nouveau « sujet » plutôt qu'elle ne l'abolit), cependant que l'autre individualise leur obéissance à la norme du pouvoir politique, en construisant du même coup les modèles de leur « identité » et de leur « subjectivité » (y compris, bien entendu, dans les formes de la désobéissance et de la transgression)¹. Je fixais donc à une enquête théorique, indissociable des textes philosophiques, juridiques, littéraires qui la documentent (et que, me réclamant de l'interprétation de Kant par Foucault, j'appelais déjà un essai d'*anthropologie philosophique*), la tâche de retracer les deux mouvements anti-thétiques du *devenir citoyen du sujet* et du *devenir sujet du citoyen*, qui ne cessent de se « succéder », mais plus profondément se précèdent et se conditionnent l'un l'autre. Je croyais ainsi, au fond, retrouver l'essence du « jeu de mots historial » sur le *subjectus* et le *subjectum*, non plus dans la modalité d'un quiproquo aveugle, mais dans celle d'un objet d'analyse, mis au jour par la médiation du « citoyen ». Et je le crois toujours, bien que ce problème se soit chargé de beaucoup d'incidentes. J'en livre ici les résultats, par définition toujours provisoires.

*

Je dois maintenant résister à deux tentations, quel que soit l'intérêt documentaire ou autobiographique qu'elles pourraient comporter : celle d'interpréter les conditions de temps et de lieu dans lesquelles j'avais été poussé vers ma « réponse à la question de Jean-Luc Nancy », en d'autres termes les tenants et aboutissants du privilège

1. Au modèle rousseauiste de la constitution du citoyen, on peut être tenté d'opposer une figure spinoziste, représentative d'une autre modernité (ou d'une « anti-modernité », comme dit Negri) : c'est là un problème d'exégèse des textes dont les implications politiques sont non négligeables. Cf. mon essai : « *Jus, Pactum, Lex* : sur la constitution du sujet dans le *Traité Théologico-politique* », in *Studia Spinozana*, n° 1 (1985), que je ne reproduis pas dans ce volume comme j'en avais eu l'intention, à la fois pour ne pas le gonfler encore davantage, et pour me concentrer sur une seule ligne de questionnement à la fois.

accordé au thème de la *citoyenneté* (autres, bien entendu, que ceux dont j'espère avoir fait la matière d'une démonstration ou d'une critique au cours de mes études)¹ ; et celle de rapporter, en les associant à autant de reconnaissances de dette, les entreprises collectives et les projets de recherche auxquels je suis redevable d'avoir précisé ou rectifié les hypothèses précédentes (bien que ces reconnaissances témoigneraient d'une dimension du travail intellectuel hors de laquelle, pour ma part, je ne pense rien, et réfèrent à quelques-unes des institutions universitaires, aujourd'hui dangereusement fragilisées, qui le rendent possible)². Je préfère aller directement à la façon dont, au terme de vingt ans de ruminations et d'explications de textes, tantôt très directement issues des questions précédentes, tantôt suivant des

1. Disons seulement qu'il faudrait réfléchir aux effets d'une surdétermination caractéristique des années 80, en particulier en France, qui donne lieu, précisément en 1989, à une sorte d'interpellation symbolique. D'une part cette date est l'anniversaire de l'insurrection dont les institutions républicaines tirent leur légitimité (et dont la trace est réactivée dans leurs conflits internes). Elle fait alors l'objet d'une vive controverse entre ceux (dont les communistes) qui ne cessent de revendiquer l'héritage « jacobin », et ceux (F. Furet, M. Gauchet) qui, symétriquement, y voient la source du totalitarisme de type marxiste-léniniste-stalinien auquel il est temps de « mettre fin ». Mais d'autre part, de façon imprévue, sinon imprévisible, elle coïncide avec deux événements qui – chacun à sa façon – remettent en question toute notre représentation du *procès historique* dans lequel s'est formé le discours de la citoyenneté moderne (qu'on peut dire « bourgeoise » : je reviendrai plus loin sur l'extension et la compréhension que je confère à ce terme) : l'un est le développement en Europe (et singulièrement en France) du *conflit post-colonial*, dans lequel une modalité de « sujétion » et une catégorie particulière de « sujets » vient inquiéter les « citoyens » quant à la propriété et à l'usage de leurs droits (cf. mon étude « Sujets ou Citoyens ? Pour l'égalité » (1984), reproduite dans *Les frontières de la démocratie*, Éditions La Découverte, 1992) ; l'autre est la « révolution de 1989 » dans le monde socialiste, c'est-à-dire l'insurrection pacifique (victorieuse ici : Varsovie, Budapest, Leipzig, Prague, réprimée là : *Tien An Men*) qui vient réactiver une notion de citoyenneté ou de souveraineté populaire *contre* l'une de ses « dérivations » historiques les plus caractéristiques, érigée en exemple mondial.

2. Je mentionnerai néanmoins cinq collectifs au sein desquels, directement ou indirectement, ont été préparés et présentés la plupart des contenus recueillis dans ce volume : le projet de la European Science Foundation, « The Origins of the Modern State in Europe, 13th-18th Centuries », dont j'ai collaboré au Thème F : « *The Individual in Political Theory and Practice* », sous la direction de Janet Coleman (publication par Oxford University Press, 1996, traduction aux Presses Universitaires de France) ; le *Vocabulaire européen des philosophies*, Unité de recherche du CNRS dirigée par Barbara Cassin (dont les travaux ont été publiés en 2004 aux Éditions du Seuil et Le Robert) ; le Groupe de Travail « *La philosophie au sens large* », dirigé par Pierre Macherey à l'Université de Lille III (UMR « Savoirs, Textes, Langages ») ; le Groupe « *Penser le contemporain* », dirigé par Catherine Colliot-Thélène et moi-même, au sein de l'UPRESA du CNRS « Philosophie politique et sociale » (Université de Paris X et ENS de Fontenay-aux-Roses) ; enfin le volume d'anthologie de la philosophie française contemporaine préparé avec John Rajchman et Anne Boyman pour la série « Post-War French Thought », éditée par The New Press, New York, sous la responsabilité générale de Ramona Naddaff.

chemins de traverse dont la convergence ne pouvait pas être présumée, je crois pouvoir regrouper mes essais, de façon à mieux fonder, non pas un programme positif d'« anthropologie philosophique », mais une *discussion* de ses enjeux, de ses héritages et de ses apories. On verra que je n'ai pas su échapper à la loi des trois parties, consacrée par l'académie, mais aussi, du moins je l'espère, qu'en essayant de respecter scrupuleusement la contrainte de la situation (et de la contextualisation) des textes, je me suis victorieusement dégagé des illusions de la succession linéaire (et donc, j'y reviens dans un instant, de « l'histoire des idées »). Sans prétendre par là *épuiser* toutes les dimensions d'une généalogie des devenirs que je viens d'évoquer (devenir-citoyen du sujet, devenir-sujet du citoyen), j'ai donc regroupé mes essais sous les trois chefs suivants : premièrement *l'auto-énonciation du sujet*, dont le fil conducteur est l'usage substantif et spéculatif des pronoms personnels dans les différentes langues européennes, et en particulier de la « première personne » (à supposer qu'elle puisse s'isoler des autres, ou de l'autre) ; deuxièmement *l'historicisation du « nous » communautaire*, dont Hegel a fourni une problématisation d'une profondeur inégalable, combinant une spiritualisation et une socialisation, en fonction de laquelle on peut également étudier ses « renversements », dont s'est nourrie la pensée du sujet politique à l'époque de la citoyenneté bourgeoise ; troisièmement, *l'individualisation du sujet* par le moyen de son assujettissement à la loi et de l'institution du « jugement », que la psychanalyse freudienne a interprétée en termes de constitution du « surmoi », à quoi il importe cependant d'apporter le contrepoint d'une analyse de la *transgression* institutionnelle qui n'exprime pas seulement la logique du désir, mais les antinomies du savoir, les dilemmes de la normalisation sociale, et les résistances à l'imposition du pouvoir.

Quelques mots sur chacune de ces constellations, non pour en tirer les leçons par avance, mais pour en décrire l'organisation.

Dans la première partie, j'ai rassemblé des études sur Descartes (l'*ego sum, ego existo* des *Méditations*), sur Locke (l'invention de la « conscience » en tant que réciprocité de ce que je suis et de ce que je possède : *self* et *own*), sur Rousseau (non pas le Rousseau du *Contrat social*, bien qu'il serve de contrepoint pour tout ce qui suit : mais celui de *La Nouvelle Héloïse*, où il a conféré à l'analyse classique des passions une forme utopique révolutionnaire), enfin sur Derrida et la problématique de la « certitude sensible » (que tout à la fois il prolonge et déconstruit en la soumettant à la « loi du genre »). Beaucoup d'autres